

L'enfant et les Sortilèges

Mercredi 09 avril 2025 à 19h30

OPERA

Musique de Maurice Ravel, livret de Colette

Interprété par les élèves de l'Atelier Scène du Conservatoire à rayonnement départemental du Blanc-Mesnil

Direction : Caroline Fèvre

Accompagnement piano : Lucia Zarcone

Mise en scène : Pauline Jolly

Collaboration artistique : Zoé Arnaud

Avec la participation de la classe de danse de Lorentxa Iturralde et de la chorale de Bérangère Suarez-Pazos.

ENTRÉE LIBRE

L'œuvre

En 1914, Jacques Rouché, directeur de l'Opéra de Paris, commande à Colette le livret d'un ballet-féerie. Pour composer la musique, il sollicite plusieurs compositeurs avant de proposer Ravel à Colette. La Première Guerre mondiale empêche cependant le manuscrit de parvenir tout de suite à Ravel, alors engagé dans les troupes à Verdun, et ce n'est qu'en 1919 qu'il commence finalement à écrire la musique. L'opéra est créé le 25 Mars 1925 à l'Opéra de Monte-Carlo. Basé sur une succession de numéros dans des styles aussi variés qu'un foxtrot, un ragtime, une valse ou un choral, cet opéra miniature de 45 minutes est unique en son genre dans l'œuvre de Ravel comme de Colette.

« Qu'une terrifiante rafale de music-hall évente la poussière de l'Opéra ! »

Colette à Ravel, le 5 Mars 1919

L'histoire

L'enfant n'en fait qu'à sa tête. Il refuse de faire ses devoirs. Face à sa paresse, sa mère le punit. Entrant dans une colère noire, l'enfant brise et attaque tout ce qui l'entoure, jusqu'à ce que, épuisé par tant de méchanceté, il s'effondre dans le fauteuil.

C'est alors que, de la maison au jardin, les objets et les animaux s'animent et viennent lui demander des comptes. Assailli de toutes parts et accablé de reproches, l'enfant finit par réaliser le mal qu'il a causé et s'évanouit en appelant sa maman. Toutes les créatures reconnaissent alors le bon fond de l'enfant et lui pardonnent.

Théâtre du Blanc-Mesnil - Salle Betsy Jolas

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Mardi
14:00–17:30
Mercredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Judi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Vendredi
09:00–12:30, 14:00–17:30
Samedi
09:00–11:45
Dimanche
Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Mardi
09:00–12:15, 13:30–19:45
Mercredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Judi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Vendredi
09:00–12:15, 13:30–17:15
Samedi
Fermé
Dimanche
Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).